



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Bahreïn

Question écrite n° 28393

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dernièrement relevée au Bahreïn. En effet, cet État du golfe Persique a subi de nouveau un attentat au début du mois d'octobre dernier. Ceci laisse actuellement planer un risque de reprise des attaques suicides qui ont ensanglanté ce pays dans le milieu des années 1990, suite aux troubles provoqués par la communauté chiite afin d'obtenir des droits politiques et sociaux. Connaissant la situation particulièrement tendue de la région, il serait assez fâcheux que le Bahreïn soit l'objet d'une campagne de déstabilisation. Elle lui demande donc de lui indiquer son sentiment sur ce dossier, et la position que le Gouvernement entend adopter à son sujet.

Texte de la réponse

Le royaume du Bahreïn a connu le 2 octobre dernier une attaque commise contre un car transportant des agents de sécurité de nationalité étrangère. Il semble qu'il s'agisse d'un acte isolé, sans lien avec les attentats terroristes commis récemment dans les pays voisins, et qui n'a apparemment pas inauguré un cycle de violences comme le Bahreïn en a connu dans les années 1990. Le roi du Bahreïn, cheikh Hamad bin Issa Al-Khalifa, a montré, dès son accession au trône en 1999, un souci d'ouverture maîtrisée. Il a ainsi ordonné la libération des prisonniers d'opinion, autorisé les exilés à revenir à Bahreïn, aboli les lois et la cour de sûreté de l'État et nommé des représentants des minorités au conseil consultatif. Cheikh Hamad a renforcé le processus de réformes sur le plan institutionnel, en proposant aux électeurs de transformer l'émirat en une monarchie constitutionnelle et de créer un parlement élu. Ce projet, approuvé par référendum en février 2001, s'est concrétisé avec l'organisation, en octobre 2002, des premières élections législatives du royaume. Les autorités françaises suivent avec un grand intérêt le processus politique en cours au Bahreïn. Elles attachent une grande importance aux relations bilatérales avec ce pays, ainsi que l'ont rappelé la visite à Manama du secrétaire d'État aux affaires étrangères en décembre 2002 et celle de la ministre de la défense en juin 2003.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28393

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 novembre 2003, page 8718

Réponse publiée le : 13 janvier 2004, page 245